LETTRE TRIMESTRIELLE

Septembre 2025
N°1

UFICT INGÉS CADRES TECHS la cgt métallurgie

INGÉS, CADRES, TECHS : AU CŒUR DES ENJEUX DU 43E CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE

Le 43e congrès de la Fédération CGT de la Métallurgie a mis en lumière, avec force et clarté, les défis spécifiques auxquels sont confrontés les Ingénieurs, Cadres et Techniciens (ICT). Ces salariés qualifiés, engagés dans la conception, la production, la gestion de projets ou encore l'innovation, subissent de plein fouet des réorganisations permanentes, des injonctions contradictoires et un isolement croissant.

Les échanges de la table ronde Vie syndicale, comme les prises de paroles des congressistes ont montré combien nos réalités professionnelles sont marquées par une intensification du travail, une perte de sens, et un brouillage des responsabilités managériales. Entre objectifs inatteignables, pression sur les délais, et injonctions à «*faire plus avec moins*», c'est notre capacité à faire du bon travail qui est mise à mal. La promesse d'autonomie, si souvent brandie pour justifier notre positionnement dans l'organisation du travail, se heurte à une réalité de plus en plus contraignante, contrôlée, standardisée.

Dans ce contexte, notre engagement syndical prend tout son sens. Il s'agit de (re)construire collectivement des repères, de redonner du sens au travail, et d'arracher des droits adaptés à notre réalité : droit à la déconnexion, reconnaissance du travail réel, maîtrise des charges, évaluation juste des qualifications, forfait jours... La démarche portée par l'UFICT (plan de déploiement) propose une boussole : articuler haut niveau de qualification, aspiration à l'éthique professionnelle, et exigence de démocratie au travail. Cela suppose de renforcer notre organisation, de gagner en visibilité dans les entreprises, et de faire entendre nos revendications dans la négociation collective. Notre 43e congrès fédéral a permis de réaffirmer que l'UFICT est un outil essentiel pour transformer la parole isolée en action collective. C'est maintenant, dans chaque syndicat, chaque site, qu'il faut donner chair à cette dynamique. Ingénieurs, cadres, techniciens : notre place est dans la CGT, pour changer le travail, et pas seulement le supporter.

DANS NOS BOÎTES

QUAND L'ÉTAT SABORDE UN SECTEUR D'AVENIR : LES SALARIÉS DU SPATIAL EN PREMIÈRE LIGNE

Thales Alenia Space, fleuron de l'industrie spatiale européenne, prévoit en 2024 de supprimer près de 1 100 postes en France et plus de 1 300 en Europe. Et cela, alors que le secteur est en pleine croissance, avec des contrats majeurs en cours : station lunaire Gateway, constellation souveraine IRIS², satellites d'observation du climat... Un non-sens industriel et social que la CGT dénonce.

Des salariés témoignent. Ils et elles alertent sur la dégradation des conditions de travail, la perte de sens, la disparition programmée de compétences clés. À Cannes comme à Toulouse, les équipes craignent une hémorragie irréversible, tandis que la charge de travail explose.

Et pendant ce temps, que fait l'État, actionnaire principal de Thales via la BPI ? Rien. Alors qu'il se prétend champion de la souveraineté industrielle et du «*réarmement productif*», il laisse démanteler une filière stratégique. Face à l'accélération mondiale dans le spatial — SpaceX, Chine, Inde —, l'Europe ne peut se permettre d'être à la traîne. La CGT propose une autre voie : arrêt du plan de suppression de postes, plan d'embauche, conditionnement des aides publiques à l'emploi, programmation industrielle, développement d'une filière européenne satellites-lanceurs. La mobilisation des salariés a payé : une 1ère victoire en juin avec l'annonce du gel du plan de suppression de postes mais la lutte continue !

Une vidéo engagée, claire et documentée.
À partager largement pour défendre l'emploi, les savoir-faire et la souveraineté technologique.

DISCRIMINATION SYNDICALE : UNE VICTOIRE FACE À FORVIA

C'est une grande victoire pour la CGT et pour tous les militants victimes de pressions et de discriminations. Le 18 janvier 2024, la cour d'appel de Versailles a reconnu la discrimination syndicale subie par notre camarade Andrès Gomez Pardeiro, informaticien et militant CGT engagé depuis 2009. Forvia (ex-Faurecia Systèmes d'Échappement) a été lourdement condamnée, et son désistement de pourvoi en cassation en mai 2025 clôt définitivement cette affaire.

Pendant des années, Andrès a vu sa carrière bloquée, alors que ses collègues, à qualification et ancienneté égales mais sans engagement syndical, avançaient. Grâce à la méthode Clerc – un outil syndical qui compare les parcours professionnels pour objectiver les discriminations – la CGT a pu démontrer l'injustice subie. La cour a ordonné la requalification de son poste de technicien en cadre, une revalorisation salariale, et plus de 80 000 euros de réparation pour préjudices financier et moral. Une reconnaissance méritée et une sanction exemplaire.

Cette victoire envoie un message clair : l'engagement syndical notamment celui des Ingés, Cadres et Techs ne doit jamais être un frein. Elle montre aussi l'importance de nos outils et de notre détermination collective.

Des victoires comme celle d'Andrès démontrent qu'il est possible de faire reconnaître ses droits, d'obtenir réparation, et de continuer à défendre collectivement les salariés sans sacrifier sa carrière. Cette décision de justice renforce notre détermination : faire vivre un syndicalisme de lutte, de conquête et d'égalité pour toutes et tous.

Pour visionner la vidéo

IA - MAÎTRISER LA TECHNOLOGIE POUR NE PAS LA SUBIR

Ingénieurs, cadres, techniciens : nous sommes souvent aux avant-postes du déploiement de l'IA. Mais entre injonctions à l'innovation et absence de cadre collectif, le risque est de subir plus que de choisir.

La CGT défend une IA transparente, éthique et utile au progrès humain. Les algorithmes ne sont pas neutres. Leur déploiement peut notamment accentuer la pression, intensifier le travail, fragiliser les qualifications, accroitre la surveillance. Les salariés doivent être associés à la conception et à l'adaptation des outils, afin de garantir la transparence des algorithmes, l'absence de biais discriminatoires et la maîtrise humaine des décisions.

L'IA a aussi un coût environnemental massif : consommation énergétique, extraction de métaux rares, pollution numérique... Innovation ne doit plus rimer avec surexploitation. La sobriété numérique et l'évaluation environnementale doivent devenir des critères obligatoires dans les choix technologiques.

Le règlement européen (IA Act) trace un premier cadre, mais c'est par l'action syndicale que nous pourrons obtenir : une formation continue sur l'IA, un droit à l'information sur l'usage des données, un droit de retrait en cas de risque, un droit à la protection contre la surveillance algorithmique et un droit de proposition alternative. Les employeurs doivent évaluer et prévenir les risques professionnels liés à l'IA, négocier sur le partage des gains de productivité et garantir la sécurité des parcours professionnels.

L'IA doit être pensée avec les salariés, pas contre eux. Elle ne doit pas être une variable d'ajustement mais un levier de reconnaissance des qualifications, de sens au travail, et de revalorisation des salaires et de Sécurité sociale professionnelle. L'IA ne doit pas être un levier de précarisation, mais un facteur de progrès social, sous contrôle démocratique et au service de l'intérêt général.

Lien vers ressources CGT :
Dossier IA Confédéral : https://www.cgt.fr/dossiers/intelligence-artificielle
Dossier IA UGICT-CGT : https://ugictcgt.fr/themes/intelligence-artificielle/

LA VIE DE L'UFICT

UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DES INGÉS, CADRES ET TECHS

Ces derniers mois, l'UFICT métallurgie a renforcé sa visibilité et ses outils pour le déploiement, la syndicalisation et les prochaines échéances électorales. A la suite de notre 14e congrès, une feuille de route a structuré nos actions, avec deux groupes de travail, déjà opérationnels, sur la formation et la communication.

La formation ICT est presque finalisée, une journée d'étude est en projet. Une nouvelle identité visuelle, la mise à jour de la page UFICT sur le site fédéral, de nouveaux tracts et une newsletter trimestrielle marquent des avancées en communication. Un recensement des outils militants est en cours, des livrets sont mis à jour, et un article mensuel relatif aux problématiques des ICT paraît dans Le «Mensuel des Métallurgistes». La campagne « *Devenez acteur de l'UFICT dans votre région* » a été lancée début juillet lors du CN, avec un suivi sur les réseaux sociaux. L'UFICT a également contribué au 43e congrès fédéral, notamment via la table ronde « Vie Syndicale ».

Enfin, une journée d'étude dédiée à l'intelligence artificielle montre notre volonté d'anticiper ses impacts sur les ICT et de porter des revendications adaptées.

Toutes ces initiatives illustrent la vitalité de l'UFICT et son engagement à agir auprès des militants.

Participez, soutenez et relayez nos actions : la vie de l'UFICT se construit avec vous !

AGENDA DE L'UFICT

CHAQUE 1ER MARDI DU MOIS

Commission Exécutive

MARDI 7 OCTOBRE

Journée d'étude dédiée aux Violences Sexistes et Sexuelles

MARDI 2 DÉCEMBRE

Conseil National

10 ET 18 SEPTEMBRE

Mobilisations :

Budget : d'autres choix sont possibles.

À LIRE / À VOIR

Chaque mois dans le "Mensuel des métallurgistes" :
un article traitant des problématiques spécifiques aux ICT.

Page internet UFICT : des infos et du matériel disponible.

Sur les réseaux FTM : LinkedIn, Facebook, Instragram...
Des vidéos à voir et partager.

FTM-CGT Ftm-Cgt @ftmcgt

ftm-cgt.fr/ingenieurs-cadres-et-techniciens-ufict/
01.55.82.85.94
ufict@ftm-cgt.fr
263 rue de Paris - 93514 Montreuil CEDEX